

Connaître les droits du CHSCT et les moyens d'action dont il dispose.
Établir des règles pour améliorer le fonctionnement du CHSCT
et rendre son action plus efficace.

Public Les membres du CHSCT des entreprises de moins de 300 salariés.

Programme

Le fonctionnement du CHSCT

- La composition du CHSCT
- Le rôle du Secrétaire et du Président
- Les moyens du CHSCT
- L'accès à l'information
- La tenue des réunions
- Missions de consultation et de prévention
- Missions de surveillance et d'intervention
- Les membres du CHSCT : crédit d'heures, protection, obligation
- Le délit d'entrave
- Les autres acteurs de la prévention : employeur, salariés, organismes extérieurs à l'entreprise

La prévention des risques professionnels

- Les missions d'inspection
- Le CHSCT et les entreprises extérieures
- La responsabilité de l'employeur
- La connaissance des risques de l'entreprise

La réalisation d'une inspection

- La méthode d'analyse prospective : savoir regarder, savoir écouter, savoir détecter les risques
- Le recueil des informations complémentaires
- Les propositions et le suivi des mesures

Le droit d'enquête du CHSCT

- La responsabilité de l'employeur
- Faute inexcusable et faute intentionnelle
- Enquêtes après accident du travail
- Enquêtes en situation de danger imminent



Prochaines dates

Paris

- Du 28 au 30 mars
- Du 20 au 22 juin
- Du 21 au 23 novembre

Montpellier

- Du 17 au 19 octobre

Grenoble

- Du 6 au 8 juin

Lille

- Du 20 au 22 juin

Rennes

- Du 5 au 7 décembre

Tarifs

Restauration incluse : 960 €HT (Tarif réglementé) pris en charge par l'employeur.

Organisation sur mesure possible pour votre comité. Nous contacter pour un devis personnalisé.